

N° PC 17306 21 00120

| | |
|------------------------|--|
| Par : | CARA |
| Demeurant à : | 107 avenue de Rochefort 17200 ROYAN |
| Représenté(e) par : | Monsieur Vincent BARRAUD |
| Pour : | Nouvelle construction |
| Sur un terrain sis à : | Rue de l'Electricité AM21, AM117, AM116 |

Surface de plancher
autorisée 6 443,00 m²

Informations complémentaires :
CONSTRUCTION DU SIEGE DE LA
CARA ET DE LA MAISON DES
ENTREPRISES

Le Maire de ROYAN,

Vu la demande de permis de construire susvisée ;

Vu le Code de l'Urbanisme, notamment ses articles L 421-4 et suivants, R 421-1 et suivants ;

Vu le Plan Local d'Urbanisme approuvé par délibération du Conseil Municipal en date du 03 juin 2021 ;
mis à jour le 31 mars 2022 et le 05 juin 2023 ; modifié et approuvé par délibération du Conseil Municipal
en date du 04 avril 2024 ;

Vu le permis de construire délivré le 13/06/2022 ;

Vu la demande formulée par le bénéficiaire en date du 15/05/2024 ;

ARRÊTE

ARTICLE UNIQUE – Le permis de construire accordé à la CARA représentée par Monsieur Vincent BARRAUD est retiré.



ROYAN le 27/05/2024

Le Maire,

Patrick MARENGO